



Numéro de l'acte	2017-52-URBMC
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	3.5.1

## CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2017

### QUESTION N°2017-52

**URBANISME** : Logements de fonction du personnel enseignant – Procédure de déclassement du logement sis 5 rue Jean Giono

**RAPPORTEUR** : Monsieur Jean-Marc BOURGEOIS

---

Vu l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le logement de fonction du personnel enseignant sis 5 rue Jean Giono est situé sur la parcelle cadastrée section G 1033, comprenant le groupe scolaire Albert Camus.

Il est vacant depuis le 1<sup>er</sup> mai 2016.

L'évolution du statut des instituteurs vers le corps des professeurs des écoles, ne bénéficiant plus de logements de fonction gratuits, a conduit à la libération de l'immeuble par ses occupants.

Afin de soumettre ce logement à la location, il convient de déclasser du domaine public scolaire le logement sis 5 rue Jean Giono, qui était précédemment affecté à une vocation de logement de fonction du personnel enseignant.

La désaffectation effective de ce logement, en vue de son déclassement, est soumise à l'avis préalable de Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité, décide :

- de solliciter l'avis de Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais sur la désaffectation du logement sis 5 rue Jean Giono, en vue de son déclassement du domaine public scolaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 11 Avril 2017

Le Maire,



Caroline SAUDEMONT



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER  
CANTON D'ARQUES

.....  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2017**

**Affiché le 12 Avril 2017**

L'An Deux Mille Dix-Sept le onze avril à 18h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 05 avril 2017, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX - Valérie VASSEUR

**Absents excusés :**

Bruno WINTREBERT ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS  
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL  
François FRADIN ayant donné pouvoir à Sophie LEBRIEZ  
Alain RICOUART ayant donné pouvoir à Joël DUQUENOY  
Corinne REANT ayant donné pouvoir à Bernadette BAROUX  
Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Jean-Pierre LAMIRAND

**Absent non excusé :**

Roxanne VASSEUR PEPE

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- **22 présents**
- **1 absent non excusé**
- **0 absent excusé**
- **6 absents excusés avec pouvoir**

**Madame Laurence LOTTERIE est nommée secrétaire de séance.**